



Edito

La soirée des voeux s'est tenue le 17 janvier. Ce moment convivial a permis d'échanger sur des sujets essentiels, comme le soutien à nos familles d'agriculteurs et la valorisation de nos pompiers, dont l'engagement inspire aussi les jeunes à rejoindre leurs rangs. Je nous y espère chaque fois plus nombreux en témoignage de l'intérêt

de notre population pour le travail de ceux qui, parmi eux, s'y consacrent.

La présence d'élus et maires d'autres communes de la CCTVI, notamment Eric Loizon qui en est le Président et Laurent Richard, souligne la force et le bon esprit de notre collaboration communautaire.

Le diaporama, riche en photos fournies par nos associations, a illustré le dynamisme et les passions portées qui animent notre village. Félicitations !

L'association La Marche Rose 37 nous a remis le trophée de participant de l'édition 2024. Rendez-vous est pris pour Octobre Rose 2025.

J'ai abordé encore les travaux communaux, et la sécurité avec la signature prochaine d'un protocole de "participation citoyenne". Aussi les défis rencontrés par nos commerces locaux. Villeperdue est un village qui coche suffisamment de cases d'attractivité pour espérer une reprise de la boulangerie dans la continuité, ou pour rebondir sur l'annonce tombée fin février de la fin d'activité de l'épicerie prononcée par le tribunal de commerce à la surprise de son propriétaire et de nous tous.

Un village à taille familiale appelle ses habitants à participer à la vie communale et à initier de nouveaux projets. L'article de la Nouvelle République a résumé "Le maire appelle aux bonnes volontés des habitants" ... au quotidien tout simplement !

Frédéric DUPEY - Maire



AGENDA

Conseil municipal

Vendredi 28 mars à 20h00
Salle du conseil - mairie

Conseil municipal

Vendredi 25 avril à 20h00
Salle du conseil - mairie

Loto

Samedi 3 mai
Salle polyvalente
Organisé par l'Age d'Or

Commémoration du 8 mai 1945

Jeudi 8 mai à 11h
Place du monument

Vide-grenier

Dimanche 18 mai
Centre bourg
Organisé par le SCV

Conseil municipal

Lundi 26 mai à 19h
Salle du conseil - mairie

Soirée doudou

Mardi 3 juin de 19h à 19h45
Bibliothèque « Lucien Brossard »
Organisée par les bénévoles

Tournoi Ball-Trap

Samedi 14 et 15 juin
Espace Courbeloup

Fête et kermesse de l'école

Vendredi 20 juin à 17h30
Ecole côté Godinière
Organisées par enseignants et APE

Randonnées (VTT et pédestre) repas champêtre en soirée

Samedi 28 juin
7h30 VTT / 16h00 pédestre
Stade

Conseil municipal

Lundi 30 juin à 19h
Salle du conseil - mairie

RETOUR SUR LES EVENEMENTS MARQUANTS ...



Bibliothèque
Villeperdue
"Lucien BROSSARD,"

Vendredi 24 janvier : Michel MIRAUT, auteur de plusieurs ouvrages sur Crissay sur Manse a dévoilé quelques secrets dont regorge ce joli village devant une trentaine de personnes curieuses d'observer in situ ces révélations.

Samedi 25 janvier : Une vingtaine d'enfants ont découvert Paris à travers l'histoire du voyage d'une petite souris racontée par Françoise, à l'aide d'un kamishibaï, petit théâtre de papier.



De jolis moments culturels !

Une belle soirée théâtrale

Le 15 mars aux Albizzias, le **Réveil De Ville-perdue** recevait la troupe des Acteurs de la jeunesse rurale de Channay-sur-Lathan qui fête cette année son 50e anniversaire. La pièce au programme « T'emballé pas » de Christian Rosignol, a réuni plus d'une centaine de spectateurs qui n'ont pas ménagé leurs rires et applaudissements pour cette 18e représentation à Ville-perdue. Depuis 2006, la tradition voulait que ce spectacle ait lieu le samedi soir.



Après concertation avec les acteurs de la troupe, nous envisageons dès l'année prochaine de programmer ce spectacle le dimanche après midi, favorisant ainsi l'accès à un public plus réticent à se déplacer à une heure tardive. Confirmation sera faite en temps utile, en attendant merci au fidèle public qui contribue au succès de cette manifestation.



AFFAIRES SCOLAIRES.....ET RETOUR SUR

INSCRIPTION ECOLE RENTRÉE 2025

Pour inscrire votre enfant entrant à l'école de Villeperdue .

1. Préinscriptions en mairie

Vous devez vous présenter à la mairie, muni de votre livret de famille :

- afin de procéder à la pré-inscription de l'enfant,
- de vous informer sur les services périscolaires (cantine et garderie),

1. Inscriptions à l'école

Elles s'effectueront au **bureau de direction de l'école** (3 chemin de la Godinière) les **lundi 31 mars de 13h à 16h30 et mardi 1er avril de 8 h à 12h30** avec prise de rendez-vous auprès de la directrice, Chantal VANNIER par mail ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr

Prévoir (ou joindre par mail à la demande) :

- ⇒une copie du livret de famille
- ⇒une copie du carnet de santé (page des vaccinations obligatoires)
- ⇒le cas échéant, certificat de radiation de l'ancienne école

Pour les nouveaux élèves de Petite Section, une visite de la maternelle sera proposée le **23 juin** au matin.

Si toutefois vous ne souhaitez pas scolariser votre enfant mais prendre vos dispositions pour assurer vous-même son instruction, il convient chaque année d'en informer le directeur académique des services de l'Education Nationale (DASEN), la directrice d'école ainsi que Monsieur le Maire qui doit s'assurer de la scolarité de tous les enfants.



Vendredi 14 mars, Sylvain LEVEY, auteur jeunesse, est intervenu dans la classe des CM2 pour parler de son métier et échanger avec les écoliers. Merci à la CCTVI pour ce beau partage sur le monde littéraire.



EAU POTABLE

Travaux de forage suite...



En fin d'année, les interconnexions aux communes voisines ont permis de sécuriser l'alimentation le temps des opérations de forage. Les tests de débit réalisés sur ce dernier sont concluants. Le forage du bourg a été remis en service.

Le nouveau forage doit être finalisé pour être opérationnel après l'été 2025. L'actuel devra être comblé dans les règles de l'art.

Budget communautaire engagé : 220.000€ pour l'ensemble. La CCTVI a également provisionné 74.000€ de budget prévisionnel pour la réfection des canalisations d'eau potable situées sous l'emprise des travaux que la commune va engager chemin de la Godinière.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal avait souhaité restreindre les temps d'éclairage public significativement au plus fort de la période de crise énergétique. Les travaux de modernisation LED ayant bien avancés, une nouvelle tranche devant être réalisée cette année, le conseil a souhaité voter un élargissement modéré des heures d'éclairage public. Prochainement une opération de maintenance des horloges permettra de régler les nouveaux horaires **entre 6h15 et 21h30**.



DECHETS

Chacun responsable de sa poubelle, tous responsables de la planète !

Nous faisons mieux, nous pouvons faire plus. Depuis 2010, le tonnage des ordures ménagères collectées a diminué de plus de 18% sur le territoire géré par le SMICTOM.

C'est important mais pas suffisant : nous payons la taxe "pénalité" de l'Etat qui repose sur le poids des poubelles et doit augmenter jusqu'à 65€/t (!).

Chiffres 2023 : 40 €/t pour l'enfouissement et 18€/t pour l'incinération.

Dans les communes rurales comme la nôtre, réduisons facilement les déchets de cette poubelle noire en n'y mettant pas tout ce qui peut prendre place ailleurs.

La plupart des déchets alimentaires sont significativement chargés en eau et ce poids peut prendre le chemin du repas d'une poule ou d'un composteur. Le site du SMICTOM propose un composteur par foyer pour 10€ au choix en plastique ou en bois. Avec un peu de technique, d'apport de broyats et/ou de cartons alvéolaire, les traditionnels déchets de légumes peuvent accueillir les os et déchets viandes/poissons qui s'y recyclent avec peu d'odeurs. Le microbiote vivant transforme l'ensemble pour fournir le jardin en compost.

Prochainement, en partenariat avec le SMICTOM, Villeperdue proposera aux logements locatifs communaux la possibilité d'un apport en composteur collectif !

A suivre ...



AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE LA GODINIÈRE

Vers un espace plus sûr et agréable

La municipalité a initié le projet d'aménagement du chemin de la Godinière visant à améliorer la sécurité des piétons depuis l'école jusqu'à l'aire de loisirs, apaiser la circulation des véhicules, augmenter le nombre de places de stationnement devant la salle « Les Albizzias » et végétaliser la zone.

Lors de la réunion publique du 4 mars 2025, le projet a été présenté et les riverains ont pu exprimer leurs observations suite aux essais de circulation réalisés préalablement.

Ces retours vont permettre d'ajuster le projet afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de la communauté.



Les travaux sont programmés pour débuter à la mi-octobre 2025 et devraient s'étendre sur une durée de 4 à 5 mois. Au préalable, à la mi-juin, les travaux de remplacement d'une canalisation d'eau potable devraient s'effectuer (cf.article eau potable).

Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche plus large visant à améliorer le cadre de vie des habitants et à favoriser une mobilité plus sûre et durable au sein de la commune.

TARIFS COMMUNAUX 2025

Location salles communales

Salle les Albizzias

Petite salle 1 jour 110 € / 2 jours 170 €
Grande salle 1 jour 230 € / 2 jours 390 €

Salle polyvalente

1 jour 270 € / 2 jours 410 €

Salle Courbeloup

1 jour 120 € / 2 jours 190 €

Pour les conditions de location, n'hésitez pas à vous adresser auprès du secrétariat de mairie.

NUISIBLES

Régulation des pigeons ramiers : une intervention nécessaire.

Face aux signalements de surpopulation de pigeons causant des nuisances dans le village, la commune organise en avril une opération de régulation ciblée avec une entreprise spécialisée agréée.





CLUB DE L'AGE D'OR

Loto

Organisé par le club de l'âge d'or le
samedi 3 mai
à la salle polyvalente (gymnase)

- ◊ ouverture des portes à 18h30
 - ◊ début des jeux à 20 heures précise
- A gagner :** 2800 € de lots, dont un bon d'achat de 1000 €

**Venez tenter votre chance
et passer une excellente soirée !**

Contact et réservation- Elsa : 07 80 41 54 87

BIEN VIVRE ENSEMBLE !

ASSAINISSEMENT

Le réseau collectif, c'est l'affaire de tous !!

Le réseau d'assainissement collectif ne doit recueillir **que les eaux usées**.



Les déchets (type serviettes et tampons hygiéniques, lingettes, rouleau de papier toilette...) **ne doivent, en aucun cas**, être jetés dans ce réseau au risque de créer des dysfonctionnements notoires.



*Serpillière bloquant
une pompe
d'assainissement du
réseau*

Les déchets dits biodégradables ne le sont pas instantanément et endommagent ainsi le réseau et la station d'épuration au détriment de tous les usagers de ce service public.

**MERCI DE VEILLER À RESPECTER CES CONSIGNES
POUR LE CONFORT ET LE RESPECT DE CHACUN.**

DÉJECTIONS CANINES

TANT QUE VOTRE CHIEN
N'EST PAS CAPABLE DE ÇA



C'EST À VOUS DE RAMASSER !

Le bien vivre ensemble passe aussi par le **respect de nos lieux communs** : trottoirs, bas-côtés, aire de jeux...

Merci de penser :

- à prendre vos sacs
- ou utiliser ceux mis à disposition par la commune
- et à tenir vos chiens en laisse



ZOOM SUR ...



FORMULE KART

Le karting de Villeperdue est un lieu de loisir qui ravit les petits et les grands avec sa piste de 1100 m.

Il offre aux passionnés de vitesse un cadre idéal pour vivre des moments inoubliables en famille entre amis et ou collègues (enterrement de vie de garçon ou fille, anniversaire enfant, évènement entreprise ...).

- Accessible dès 4 ans en kart biplace
- et 7 ans et mesurant 125 cm en kart individuel.

Formule kart vous accueille :

- ♦ de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 du mardi au vendredi
- ♦ et le weekend de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00.

Les habitants de Villeperdue ont un tarif préférentiel sur présentation d'un justificatif .



Pour tout renseignement :

n'hésitez pas à appeler le 02 47 260 700

ETAT CIVIL

Bienvenue à ...



- ♥ **Cassandra ROGNON** née le 6 janvier
- ♥ **Lyndia BRAULT** née le 17 janvier

En mémoire de ...

- ♦ **Jean-Pierre STATIUS** le 7 janvier
- ♦ **Dominique LOGNON** (née LEGRAND) le 1er février
- ♦ **Monique BOTREAUX** (née TROUVÉ) le 25 février



**ASSOCIATION
« LES CHATS PERDUS »**
**Enquête sur la population féline
de villeperdue**

Ce questionnaire a pour but de recenser et mieux comprendre la population féline sur la commune et d'améliorer les actions de l'association.

5 minutes suffisent pour y répondre de façon anonyme via ce **QR Code** ou par le biais du **questionnaire** disponible en mairie
Contact :

asso.leschatsperdus@gmail.com

